



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25110>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-25110**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-163240

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 29/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Sécurisation du bâtiment CHARCOT - Reprise sous oeuvre - Hôpital Tenon

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262600

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Sécurisation du bâtiment CHARCOT - Reprise sous oeuvre - Hôpital Tenon

Critères d'attribution : Critère 1 : Qualité technique de l'offre. Pondération : noté sur 50 - 1.1 Moyens humains à disposition et encadrement mis en place (noté sur 15 points) - 1.2 Qualité des fournitures et équipements proposés (noté sur 15) - 1.3 Moyen mis en place pour respecter le planning (noté sur 20)
Critère 2 : Politique environnementale : noté sur 5 - 2.1 Dispositions techniques prévues en matière d'économie d'énergie (noté sur 2) - 2.2 Dispositions prévues par les sociétés en terme d'environnement (émission, acoustique et retraitement des déchets) (noté sur 3)
Critère 3 : Le prix noté sur 45, jugé et évalué d'après les sous-critères et leur pondération suivants : - 3.1 L'entreprise qui aura le prix le moins élevé se verra attribuer la note maximale, les autres offres seront notées de façon inversement proportionnelle à cette dernière suivant la règle des écarts (noté sur 40) - 3.2 Cohérence des quantités chiffrées dans le DPGF. Après analyse des DPGF, la cohérence sera jugée sur les quantitatifs et les prix remis par l'entreprise (noté sur 5)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché notifié le 13/02/2024 Titulaire : DARRAS ET JOUANIN 2, rue des Sables - 91170 VIRY
CHATILLON Montant total du marché : 422 037,40 euro(s) HT

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024